

Effets de la pandémie de
Coronavirus sur les activités
économiques en
**République Démocratique
du Congo**



**2ème édition
Juillet 2020**



Fédération des
Entreprises du Congo

+243 812 488 909

fec@fec-rdc.com

www.fec-rdc.com

**DEPARTEMENT DES ETUDES
ET DE DOCUMENTATION (DED)**

Effets de la pandémie de Coronavirus
sur les activités économiques en
République Démocratique du Congo

2ème édition

FEC Juillet **2020**

Messages clés de l'étude

- Nombre d'entreprises ayant participé à l'enquête : 239
- Une baisse significative de revenus dans 76% d'entreprises à la suite de la COVID-19
- Le tiers des entreprises a mis en congé ou licencié le personnel
- 97% d'entreprises disent n'avoir reçu, à ce jour, aucun soutien du Gouvernement pour faire face aux effets négatifs de la COVID-19
- Le soutien gouvernemental accordé aux entreprises (3%) par le truchement de l'allègement de la fiscalité a permis d'améliorer quelque peu leur solidité financière
- 61% des entreprises souhaitent bénéficier des allègements fiscaux pour atténuer les effets de la COVID-19 sur leurs activités alors que 26% veulent que les prêts concessionnels leur soient accordés.





CONTEXTE ET MOTIVATION DE L'ÉTUDE

- Cette étude a été réalisée en partenariat avec ELAN RDC et UKAid et en collaboration avec le Journal « The Economist Intelligence Unit, **EIU** ». Elle fait suite à celle réalisée au mois de mai 2020 par la FEC.
- L'objectif de cette deuxième édition est de capter les effets de la pandémie de la COVID-19 sur les activités des entreprises et apprécier la réponse du Gouvernement pour y faire face de manière à minimiser le plus possible ses impacts négatifs sur les activités économiques.
- Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser les effets que la COVID-19 a engendrés sur les activités économiques et de fournir les recommandations des Chefs d'entreprises aux décideurs politiques et partenaires au développement en vue de soutenir le monde des affaires fortement touché par la pandémie et favoriser la relance économique.

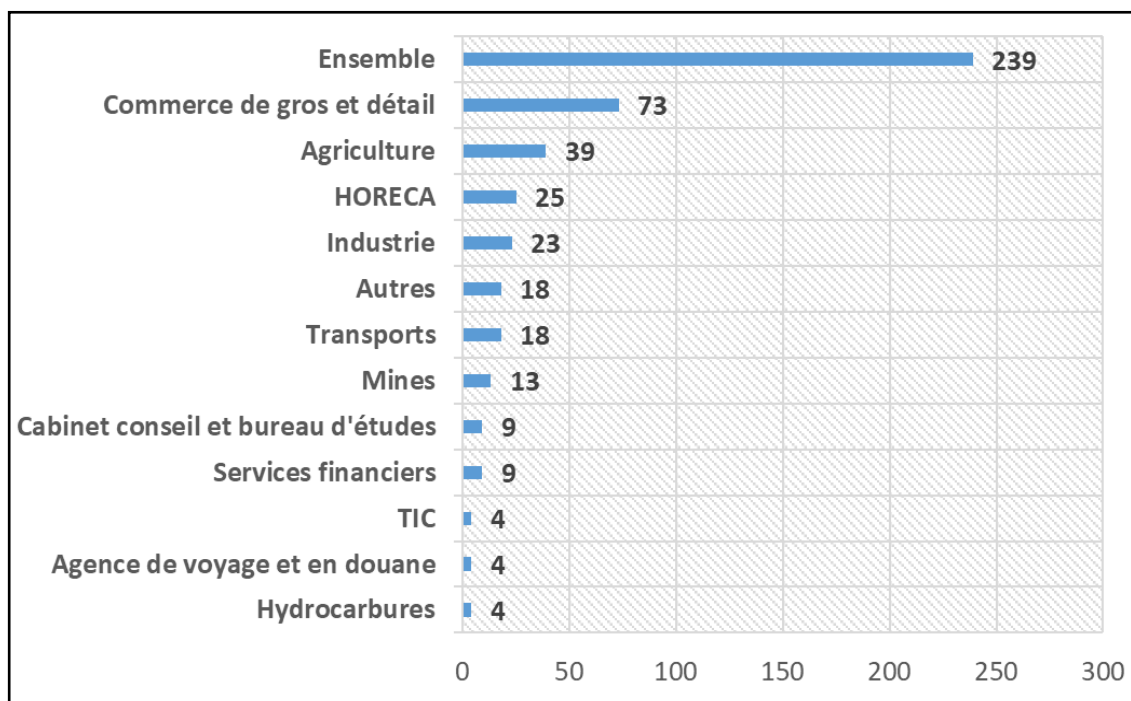
Présentation
des résultats de l'étude

A

**PROFIL DES ENTREPRISES
ENQUÊTÉES**



SECTEUR D'ACTIVITÉS



Les secteurs d'activités économiques ont été représentés dans leur diversité. Les entreprises exerçant le commerce général ont participé à **31%**, celles du secteur agricole à **16%**.

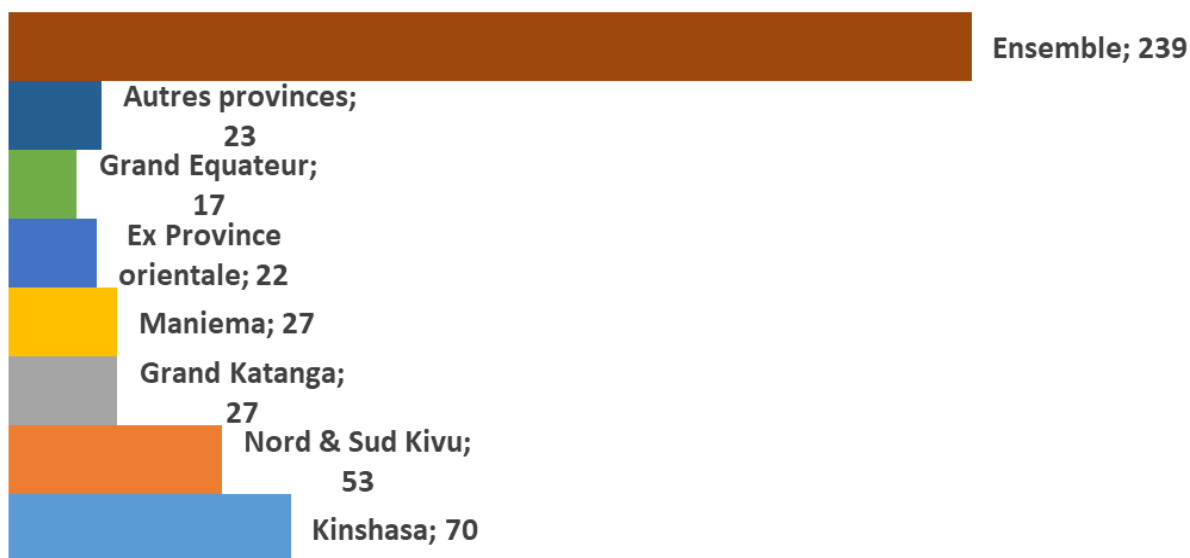
Les secteurs de la manufacture et HORECA ont participé à concurrence de **10%** et **11%** chacun. Les entreprises des transports et minières ont participé à raison de **8%** et **5%** respectivement.

Les « Autres » secteurs (8%) comprennent notamment les entreprises de construction, logistique, placement du personnel et prestataire au sol (handling).



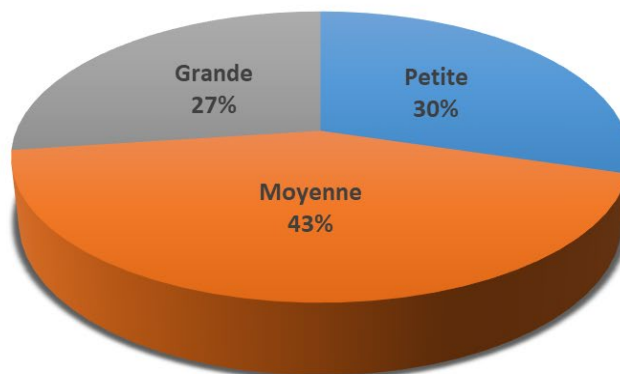


LOCALISATION DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES



L'enquête a couvert toutes les Provinces de la RDC. La Ville de Kinshasa a été fortement représentée avec **29%** du taux de participation suivie des Provinces de Nord et Sud Kivu avec **22%**.

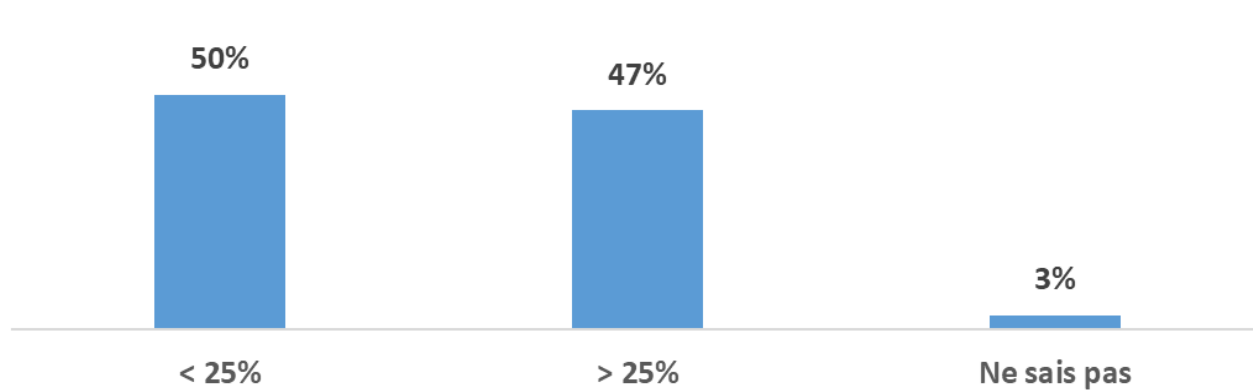
TAILLE DES ENTREPRISES



30% des entreprises ayant un effectif de moins de 5 employés (petites) ont participé à l'enquête contre 43% des entreprises avec un nombre du personnel compris entre 5 et 99 employés (moyennes).

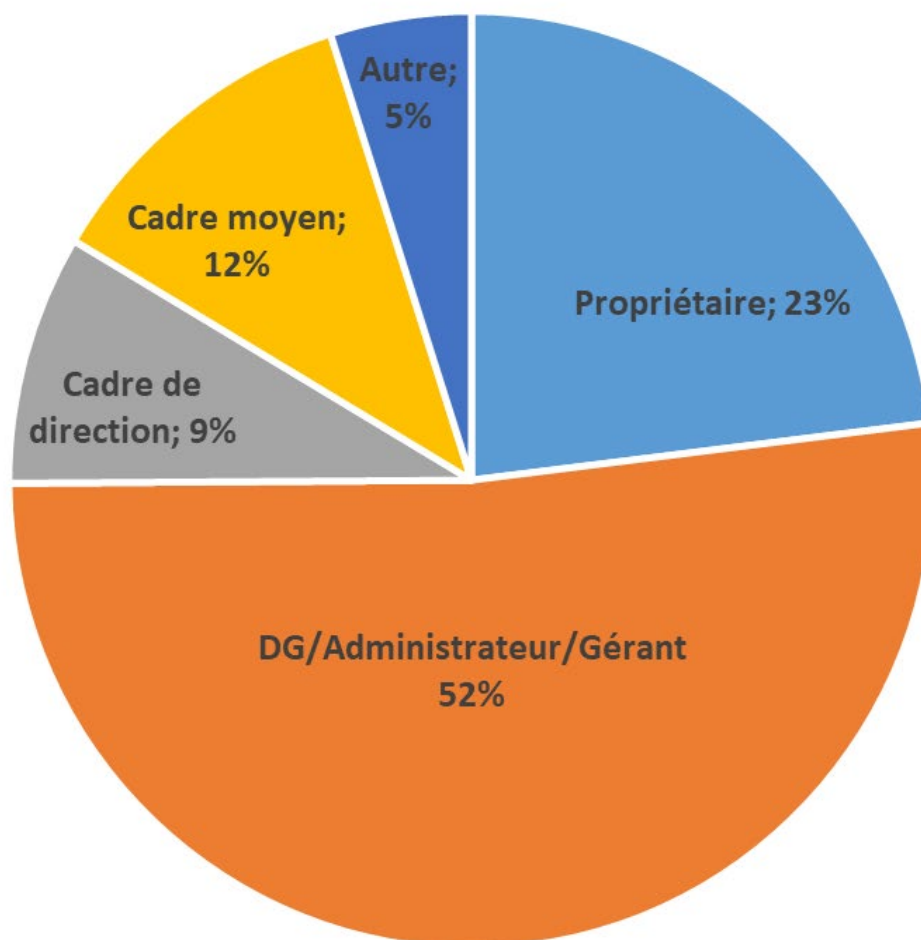
Les grandes entreprises (avec un effectif du personnel de plus de 100 personnes) ont participé à cette enquête à raison de 27%.

Proportion des femmes dans les entreprises



La moitié des entreprises enquêtées ont moins de **25%** des femmes dans leur effectif total tandis que les femmes représentent plus de **25%** de l'effectif total pour **47%** d'entreprises.

FONCTION DES RÉPONDANTS



23%

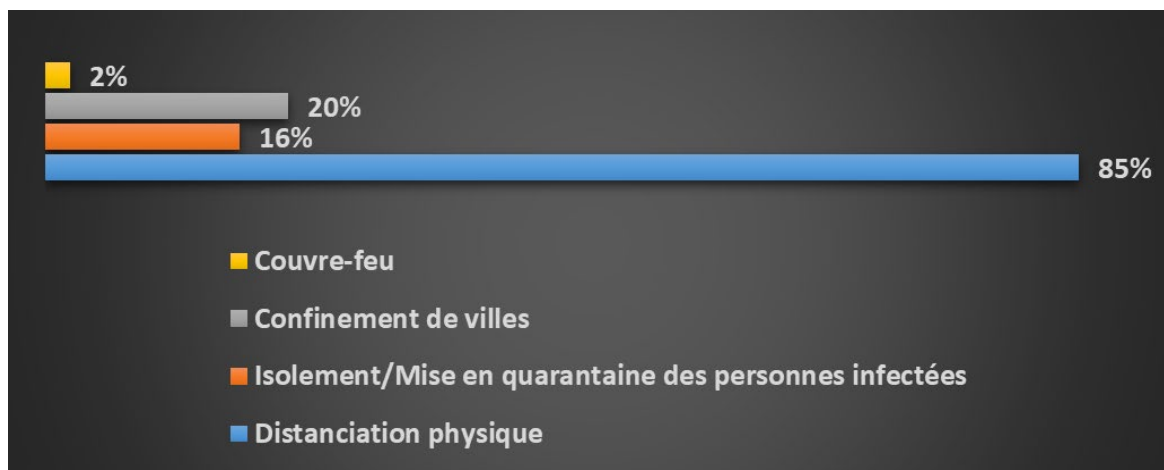
des personnes ayant participé à l'enquête sont Propriétaires d'entreprises et **52%** y occupent une haute fonction hiérarchique.



B

**MESURES ADOPTÉES
POUR FAIRE FACE À
LA COVID-19**

MESURES DE RIPOSTE CONTRE LA COVID-19

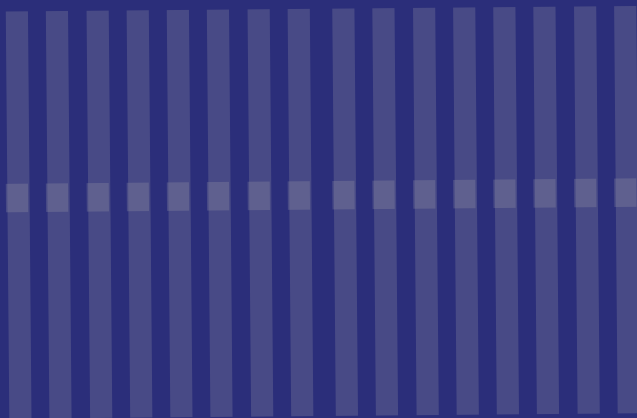


Afin de limiter la propagation du coronavirus sur le territoire national, le Président de la République avait proclamé l'état d'urgence sanitaire le 24 mars dont la levée est intervenue le 21 juillet après qu'il soit prorogé à six reprises par le Parlement.

Les mesures prises dans le cadre de la riposte concernaient notamment la fermeture des frontières, l'interdiction de trafic personnes entre provinces, l'interdiction de manifestations regroupant plus de 20 personnes, la fermeture des écoles et universités ainsi que des lieux de culte et de funéraire, le confinement des villes les plus touchées par la pandémie, etc. Ce qui a porté un coup fatal à certaines activités économiques qui ont connu un arrêt brutal et une baisse sensible des activités d'autres secteurs.

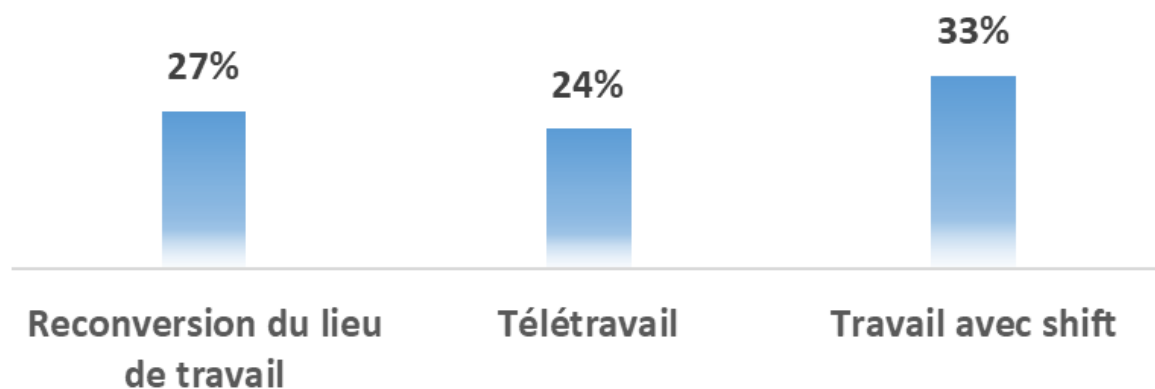
Les mêmes mesures barrières ont été répercutées différemment au niveau de chaque Province avec la mise en place de dispositifs sanitaires pour accueillir et traiter les personnes contaminées. Le couvre-feu a été instauré dans les Provinces du Kongo Central et Nord Kivu

Mesures prises par les entreprises à la suite de la COVID-19

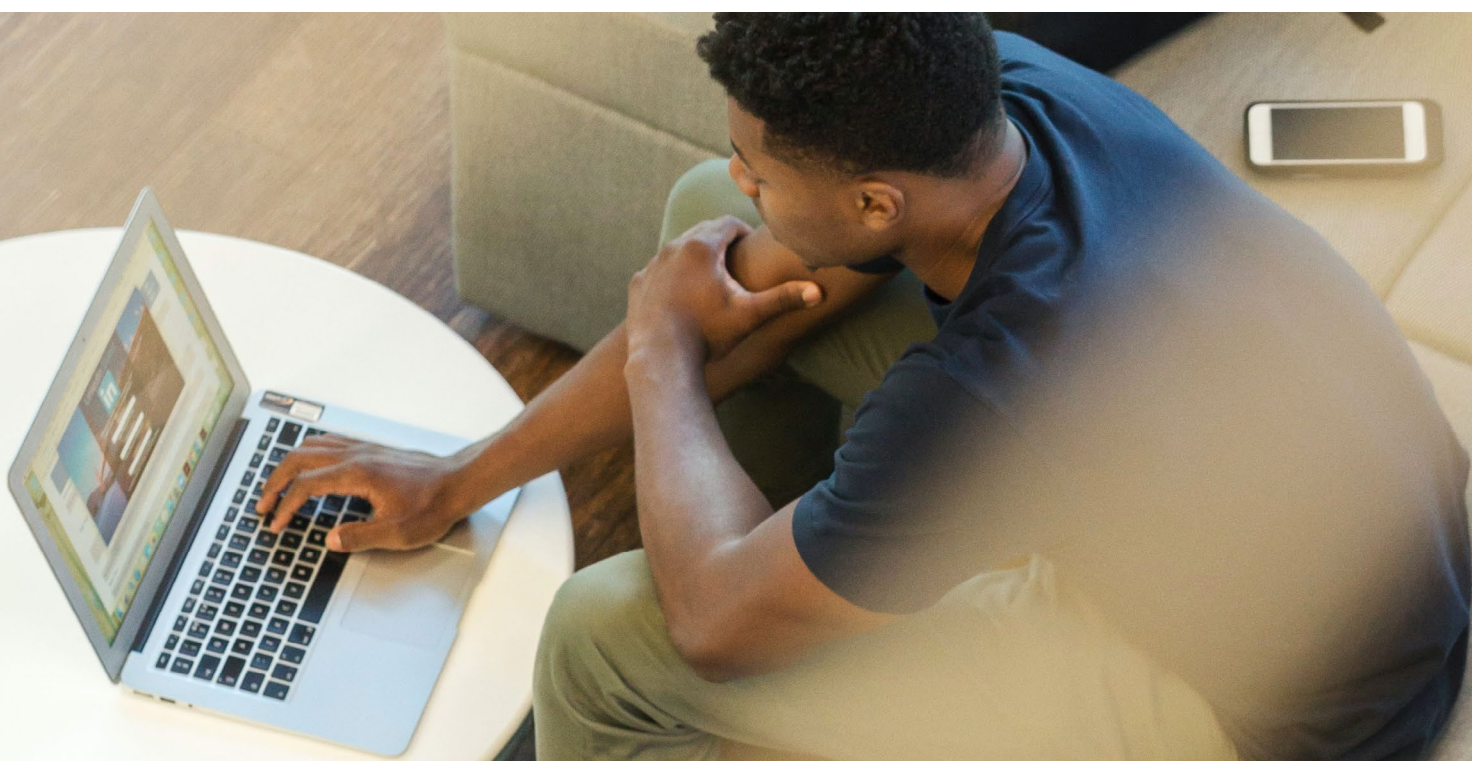


Dans le milieu de travail, les entreprises ont adopté des mesures à la fois pour limiter la propagation du coronavirus tout comme pour s'ajuster au choc engendré par celui-ci sur leurs activités.

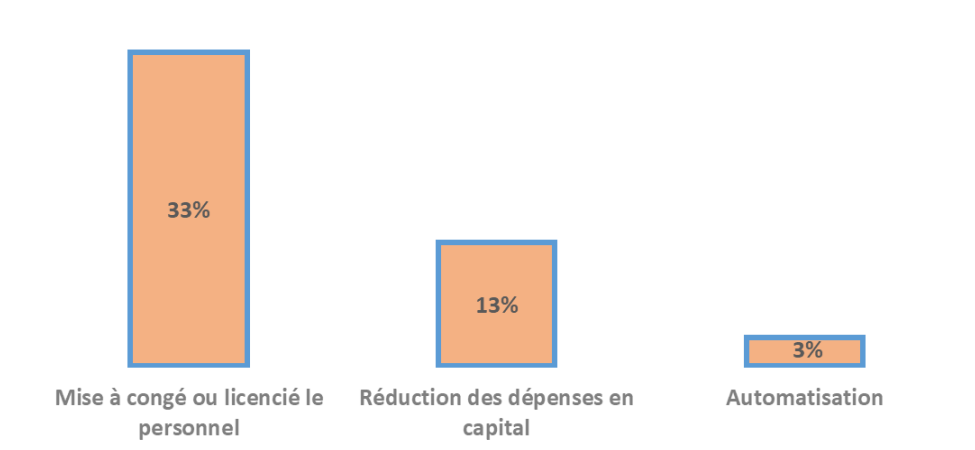
ADAPTATION DU MONDE DE TRAVAIL



Pour limiter la propagation de la pandémie, il s'agit par exemple de l'adoption du système de travail à domicile (**télétravail, 24%**), le **travail par rotation (33%)**, la reconversion du milieu de travail avec le respect de la distanciation entre les employés et les clients, le port obligatoire des masques, la prise de température, le lavage des mains, l'usage des gants et des désinfectants ou gels hydro alcooliques, etc. (**27%**).



ACTION SUR L'EFFECTIF DU PERSONNEL



Pour limiter les effets négatifs de la crise, les entreprises ont pris des mesures qui ont eu une incidence directe sur l'emploi et le niveau de vie des employés. Il s'agit entre autre de la mise en congé ou le licenciement du personnel pour **33%**, la réduction des dépenses en capital pour **13%** et l'automatisation pour **3%**.

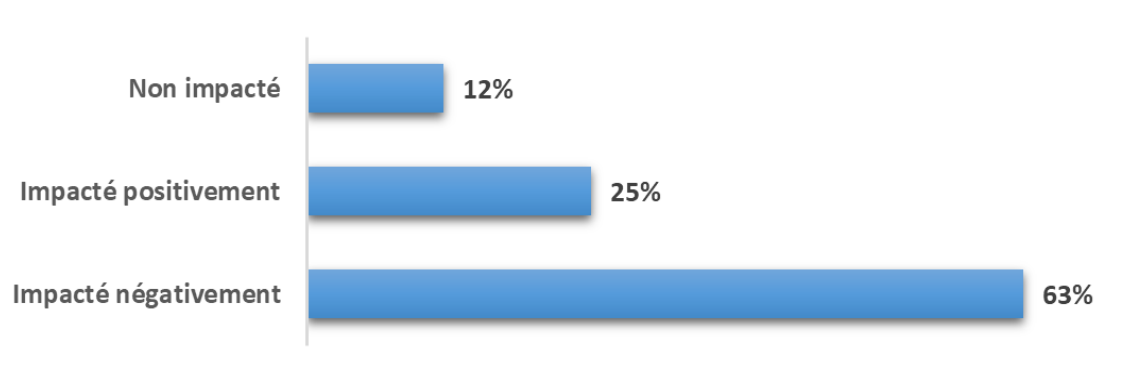
Seulement **5%** des entreprises ont instauré un système de vente en ligne de leurs produits et/ou services alors que **4%** des entreprises ont mentionné que la COVID-19 n'a occasionné aucun changement significatif dans leurs activités quotidiennes.



C

**IMPACT DE LA COVID-19
SUR LES ACTIVITÉS DES
ENTREPRISES**

IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

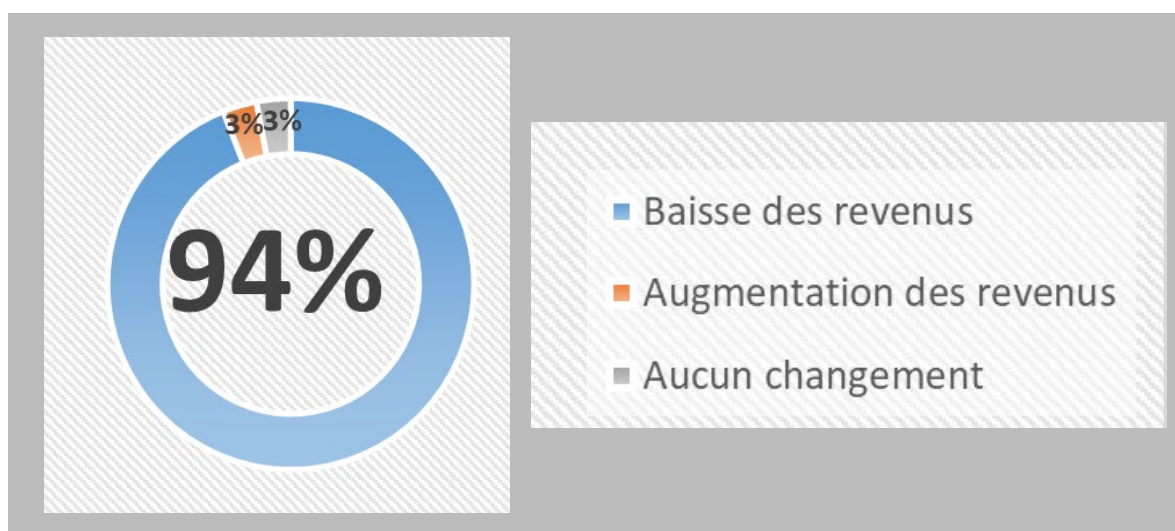


L'impact de la COVID-19 sur les activités des entreprises est fortement corrélé à leur localisation et taille.

De manière générale, la COVID-19 a impacté négativement les activités de 63% des entreprises contre 12% qui n'ont pas ressenti les effets de la pandémie. La plupart, pour cette deuxième catégorie sont des entreprises de petite taille n'ayant pas assez des charges d'exploitation.

Par contre, 25% des entreprises soutiennent que la COVID-19 a impacté positivement leurs activités dont la majorité se trouve en Provinces.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES REVENUS DES ENTREPRISES

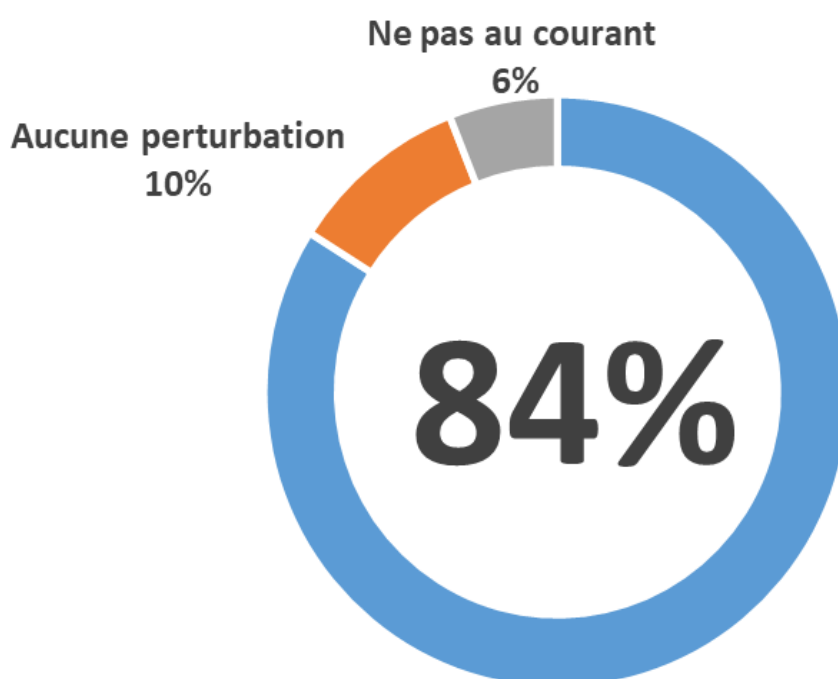


Comparant le mois de juin 2020 à la période correspondante de 2019, **94%** des entreprises ont connu une baisse de leurs revenus. **76%** d'entreprises ont déclaré une diminution significative contre **18%** pour une légère diminution.

Cette baisse des revenus est la résultante de l'avènement de la COVID-19 pour **98%** des entreprises. Elle est totalement attribuée à la COVID-19 pour **53%** d'entreprises alors qu'elle l'est en partie pour **45%**.

2% d'entreprises sous-tendent que le changement de leurs revenus n'est pas lié à la pandémie de coronavirus.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



La COVID-19 a occasionné, pour **84% d'entreprises**, des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières ou d'autres produits nécessaires pour l'exploitation. Ces perturbations sont importantes pour **59% d'entreprises contre 25%** qui ont déclaré les faibles perturbations.

Cependant, **10%** d'entreprises ont reconnu n'avoir subi aucun retard ni interruption dans leurs activités et **6%** ne sont pas au courant d'une quelconque perturbation.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES

40%



Non

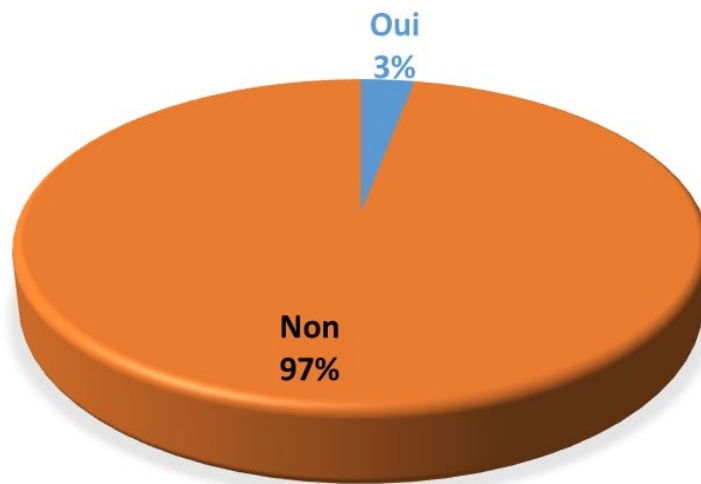
40%

d'entreprises sont dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes à la suite de la COVID-19.



**SOUTIEN DU GOUVERNEMENT
POUR ATTÉNUER LES CHOCS
DE LA COVID-19**

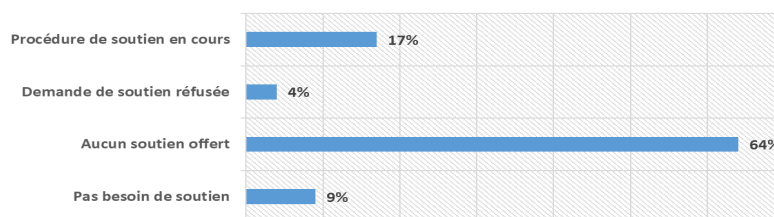




La quasi-totalité des entreprises enquêtées (**97%**) ont déclaré n'avoir reçu aucun soutien du Gouvernement pour atténuer les effets de la COVID-19 sur leurs activités.

Les **3%** ont bénéficié du soutien gouvernemental en termes d'allégement de la fiscalité. Ce qui a permis d'améliorer quelque peu leur solidité financière.

Toutefois, 85% des entreprises souhaiteraient bénéficier d'un soutien du Gouvernement pour faire face aux effets de la COVID-19



64% d'entreprises ont affirmé qu'aucun soutien de l'Etat ne leur a été offert pendant la pandémie pendant que **4%** disent qu'ils ont demandé le soutien mais sans succès (refus).

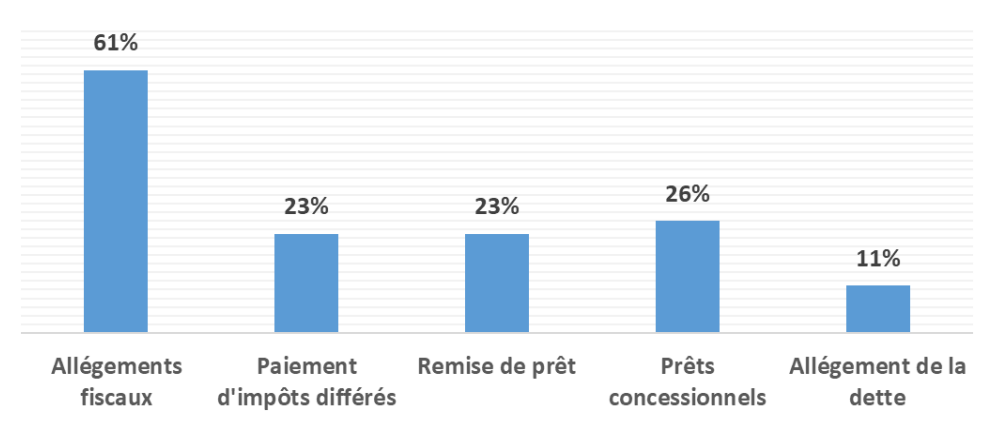
La procédure est en cours pour **17%** des entreprises ayant sollicité le soutien gouvernemental pour faire face aux effets de la COVID-19.

D'autres entreprises (**9%**) ont mentionné que leurs activités n'ont pas besoin de soutien.

EFF

**ATTENTES DES ENTREPRISES
SUR LE SOUTIEN DU
GOUVERNEMENT**





Pour atténuer les effets de la COVID-19 sur leurs activités, **61%** d'entreprises souhaitent bénéficier des allégements fiscaux contre **26%** qui veulent que les prêts concessionnels soient accordés.

Par ailleurs, **11%** d'entreprises estiment qu'il faut alléger les dettes pendant que le paiement différé d'impôts et la remise des prêts sont réclamés respectivement par **23%** d'entreprises.

FEC



Fédération des
Entreprises du Congo

+243 812 488 909

fec@fec-rdc.com

www.fec-rdc.com

**DEPARTEMENT DES ETUDES
ET DE DOCUMENTATION (DED)**

Effets de la pandémie de Coronavirus
sur les activités économiques en
République Démocratique du Congo

2ème édition

FEC Juillet **2020**



ODYSEE CREATION
00243 82 545 59 38